

1. OBJET

Par dérogation aux règles du jeu, les compétitions dédiées aux catégories poussins et plus jeunes se disputent sur un terrain spécialement aménagé, dit « terrain poussins ».

2. DIMENSIONS DU TERRAIN

Le terrain poussins utilise un traçage normal, mais l'espace situé au-delà de la ligne de service long en double ne fait pas partie du terrain. La ligne de fond est ainsi constituée par cette ligne de service long.

Le terrain poussins a donc une longueur totale de 11,88 m (au lieu de 13,40 m).

La largeur n'est pas modifiée (5,18 m en simple et 6,10 m en double).

Aucun traçage spécifique n'est nécessaire par rapport à un terrain normal.

3. FILET

Le filet normal est abaissé de 150 mm.

La hauteur des bords supérieurs du filet au niveau des poteaux est donc de 1,40 m (au lieu de 1,55 sur un terrain normal).

La hauteur au centre du terrain est donc de 1,374 m (au lieu de 1,524).

Il est conseillé d'utiliser des poteaux offrant la possibilité de régler la hauteur du filet.